

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE CENTRALE DE RESERVATION - SAINT FRANÇOIS LONGCHAMP TOURISME

## **Objet**

Les présentes Conditions Générales régissent sans restriction ni réserves toute réservation d'hébergement ci-après désignés comme « *le(s)Services* » effectués par une personne physique majeure et capable, agissant à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole (ci-après « Le Client ») auprès de :

## « Centrale de réservation - Saint François Longchamp Tourisme », ('le Prestataire')

En tant que consommateur, le Client dispose de droits spécifiques, qui seraient remis en cause dans l'hypothèse où les Services réservés seraient à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole.

La validation de la Commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales.

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés.

Le choix des Services est placé sous l'unique responsabilité du Client.

## Acceptation et modification des Conditions Générales

Le Client est invité à télécharger et/ou imprimer les Conditions Générales et à en conserver une copie.

Les Conditions Générales pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la passation de la Commande.

## Information précontractuelle obligatoire

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de la Commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes Conditions Générales et de toutes les informations listées à l'article L. 111-1 et suivant du Code de la consommation.

#### **Commande**

La Commande désigne l'opération par laquelle le Client choisit les Services, la date, la durée, le mode de paiement et effectue le paiement.

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la Commande et de signaler immédiatement toute erreur au Prestataire.



## Formation du contrat

La vente de Services ne sera considérée comme définitive qu'après un versement d'acompte de 30% par le client et une remise/envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le Prestataire, et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix. Le client s'engage à régler spontanément le solde de son séjour 30 jours avant son arrivée (et dans tous les cas avant son arrivée pour une réservation tardive de « dernière minute », c'est-à-dire à moins de 30 jours avant son arrivée). A la suite de ce paiement, les éléments nécessaires seront adressés à l'acheteur pour se rendre sur place (bon d'échange pour retirer les clés, coordonnées du bureau d'accueil ou de la personne assurant cet accueil).

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure ou pour toute demande portant sur des Services pour des dates où ceux-ci sont indisponibles.

## **Description des Services**

Les photographies représentant les Services ont une valeur simplement indicative et n'engagent pas la responsabilité du Prestataire.

## Conditions du séjour

Le Client s'engage à utiliser le logement dans les conditions qu'il est raisonnable d'attendre habituellement du public, et dans le respect de l'ordre public.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers, que ce soit à titre gratuit ou onéreux ou à titre commercial.

#### **Prix**

Les prix afférents à la réservation des Services sont indiqués avant et lors de la Commande.

Pour tout prestataire soumis à TVA, les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués à la date de facturation.

Toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes seront automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de la facturation.

La Commande est payable en Euros.

Sauf mention contraire, les prestations complémentaires (petit déjeuner, demi-pension, pension complète...) ne sont pas incluses dans le prix.

## **Conditions d'annulation**

En cas de d'annulation de cette réservation ou de non-occupation des locaux, l'acompte et le solde versés par le client resteront acquis à la Centrale de Réservation à titre d'indemnités aux conditions suivantes :



- En cas d'annulation à plus de 60 jours avant le début du séjour, l'acompte sera remboursé déduction faite de 25€ pour les frais de dossiers et du montant de l'assurance annulation souscrite (le cas échéant).
- Entre 60 et 31 jours avant le séjour : 30% du montant de la réservation sera conservé.
- Entre 30 et 16 jours avant le séjour : 60% du montant de la réservation sera conservé.
- Entre 15 jours et le jour de l'arrivée : 100% du montant de la réservation sera conservé ou prélevé automatiquement en cas de non-règlement de la part du client.

Les frais de dossier et le montant de l'assurance annulation – si contractée à l'achat - sont non remboursables.

# Modification et annulation du dossier de réservation

Dans le cas exceptionnel où un dossier confirmé serait modifié ou annulé du fait de la Centrale de Réservation, d'un fournisseur ou hébergeur, la Centrale de Réservation s'engage à faire une nouvelle proposition équivalente ou supérieure au client.

Dans un délai de 8 jours, le client doit :

- Soit mettre fin à sa réservation
- Soit accepter le séjour proposé en signant un avenant à proposition de séjour.

Sans réponse de la part du client dans un délai de 8 jours, le client est réputé avoir accepté la modification ou l'annulation proposée.

## Interruption de séjour : non-occupation

- En cas d'interruption de séjour par le client, aucun remboursement ne sera procédé par la Centrale de Réservation.
- La Centrale de Réservation se réserve le droit de considérer qu'un locataire ne donne pas suite à sa réservation s'il n'a pas occupé les locaux loués 48 heures après la date d'arrivée prévue ou s'il n'a pas informé la Centrale de Réservation de son retard dans le même délai. En aucun cas, son retard ne pourra être déduit du montant de la location.
- Tout départ postérieur à l'heure indiquée par la Centrale de Réservation entraînera l'exigibilité d'une journée de location supplémentaire.

#### **Assurance**

- Le client sera tenu de s'assurer à une compagnie d'assurance contre les risques de vol, d'incendie et dégâts des eaux, tant pour ses risques locatifs que pour le mobilier donné en location, ainsi que pour les recours des voisins, et à justifier du tout à première demande du propriétaire ou de son mandataire.
- En conséquence, ces derniers déclinent toute responsabilité pour le recours que leur compagnie d'assurances pourrait exercer contre le client en cas de sinistre.

  Responsabilité

Nous tenons à porter à votre connaissance le fait que la location en résidence de vacances n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers. En conséquence, la responsabilité de la Centrale de Réservation ne saurait être engagée en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels dans la résidence, tant dans les appartements que dans les parkings ou les locaux communs (local à ski par exemple).

## Obligations de la Centrale de Réservation

La Centrale de Réservation s'oblige à mettre à disposition du client les locaux loués en bon état d'usage et de réparation, les équipements mentionnés au contrat en bon état de fonctionnement.



## Obligations du client

- Le client s'engage à laisser la location dans l'état où ils la trouveront à l'entrée en jouissance tels que décrite dans l'état descriptif transmis.
- Les meubles, objets mobiliers et éléments électro-ménagers ne doivent souffrir que de la dépréciation provenant de l'usage normal auquel ils sont destinés.
- Tout manquement doit être obligatoirement signalé dans les 48 heures à la personne en charge de l'accueil, afin de ne pas en subir les inconvénients durant la durée du séjour. Il y sera alors remédié dans toute la mesure du possible. Il en est de même en cas d'imperfection (par exemple, le client doit s'assurer que le logement est propre) ou de défaillance technique quelconque. Toute réclamation formulée ultérieurement serait irrecevable. Toute observation devra être adressée par courrier à la Centrale de Réservation, au plus tard deux semaines après la fin du séjour.

#### Dépôt de garantie

• Le dépôt de garantie est demandé pour répondre des dégâts qui pourraient être causés aux biens loués ou autres garnissant les lieux loués. Il sera demandé avant l'arrivée via notre plateforme partenaire sécurisée. Vous serez avertis d'un prélèvement en cas de dégradation constatée, objets manquants ou cassés, des frais éventuels de remise en état et de ménage complémentaire.

#### Occupation des locaux

- Les locaux loués ne doivent sous aucun prétexte être occupés par un nombre supérieur à celui indiqué dans le descriptif transmis au client, les enfants étant considérés comme des occupants à part entière.
- Le client devra laisser exécuter, dans les lieux, les travaux urgents nécessaires au maintien en état des locaux loués et des éléments d'équipement commun.
- Le client se conformera, à titre d'occupant, au règlement intérieur de l'immeuble ou de l'établissement.

Perturbations locales

La Centrale ne peut être tenue pour responsable des nuisances extérieures qui viendraient perturber, interrompre ou bien empêcher le bon déroulement du séjour, notamment en cas de défaut d'alimentation en électricité, gaz ou eau (grèves, pénuries d'eau dues à la sècheresse, aux inondations, etc.); de réduction, report ou suppression des activités et services proposés par la station (prestations saisonnières, grève, fermeture définitive, conditions atmosphériques, etc.); d'environnement bruyant (chantier voisin, circulation dense, problème de voisinage).

#### **Descriptions**

Les photos présentes sur le site reservations.saintfrancoislongchamp.com sont données à titre indicatifs et réputées non contractuelles.

## **Droit de rétractation**

Il est rappelé au Client, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 221-18 du Code de la consommation.



## Responsabilité

La responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être engagée :

- En cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des Services qui seraient imputables au Client;
- En cas d'usage non-conforme à la destination du Service commandé.
- Lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des Tribunaux français

Le Prestataire n'encourra aucune responsabilité pour tous dommages indirects qui pourraient survenir du fait de l'exécution du Service.

#### Force majeure

Le Prestataire se réserve la faculté de suspendre, retarder, modifier ou annuler l'exécution de Commande en cas de survenance d'évènements ou de circonstances de force majeure ou de cas fortuits ou d'évènements ou de circonstances contractuellement assimilés aux cas de force majeure ou de cas fortuits telle que : incendie, inondation, épidémie, guerre, réquisition, grève, ouragan, tornade, tremblement de terre, ainsi qu'en cas de survenance de toute circonstance ou événement extérieur à la volonté du Prestataire intervenant postérieurement à la Commande et en empêchant l'exécution dans des conditions normales.

Il est précisé que, dans une telle situation, le Client ne peut réclamer le versement d'aucune indemnité et ne peut intenter aucun recours à l'encontre du Prestataire.

## Données à caractère personnel

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont indispensables au traitement de sa Commande. Elles ne sont utilisées que dans le cadre des finalités pour lesquelles le Client les a communiquées.

Ces données peuvent être communiquées aux seuls partenaires du Prestataire qui concourent à la fourniture des Services.

Les données sont stockées dans le respect de la législation française et de la réglementation européenne.

Les durées de conservation et d'archivage des données respectent les recommandations de la CNIL et/ou les obligations légales.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé soit par courriel à l'adresse suivante : resa@saintfrancoislongchamp.fr, soit par courrier à l'adresse postale suivante Centrale de Réservation Saint François Longchamp Tourisme – Maison des Services – 73130 SAINT FRANCOIS LONGCHAMP



## Propriété intellectuelle

Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentations, dessins représentant le Service. Le Client s'en interdit donc la reproduction ou exploitation.

## **Droit applicable**

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

## **Litiges**

Tout litige né de la validité, l'interprétation, l'exécution, la résiliation des présentes CGV, et plus généralement des relations de toutes natures entre le Prestataire et le Client, seront soumis aux tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun, sauf dispositions légales impératives ou d'ordre public contraires applicables.

Le Prestataire et le Client s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles pouvant survenir dans l'application des présentes conditions.

Le Client est informé qu'il peut, en tout état de cause, recourir gratuitement à une médiation conventionnelle auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L 612-1) ou :

- auprès du Médiateur de la consommation Médicys dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : <a href="https://www.medicys-consommation.fr">www.medicys-consommation.fr</a>.
- Le Client peut également avoir recours à la plateforme européenne de Règlement en Ligne des Litiges (« RLL ») accessible depuis le lien suivant : <a href="http://ec.europa.eu/consumers/odr/">http://ec.europa.eu/consumers/odr/</a>.